



* profondément d'un problème de relation entre l'Occident et le monde non-occidental. Les Américains comme les Européens ne pourront faire admettre leurs valeurs communes - la démocratie, l'État de droit -, s'ils n'ont pas une conscience plus affûtée de leur position face au reste du globe. Depuis soixante ans, l'Europe a la chance d'être le laboratoire d'un nouveau mode de relations internationales. Elle n'en fait pas pleinement usage, mais elle peut proposer une autre manière de défendre les valeurs universelles. Ce livre renouvelle le débat actuel sur la politique étrangère des États-Unis et sur la relation transatlantique, en insistant sur le rôle décisif des discours et des représentations dans la géopolitique. Aujourd'hui, et plus encore demain, les représentations géopolitiques constitueront un enjeu de pouvoir, au même titre que la course aux armements ou que le développement technologique.

Karoline Postel-Vinay est chercheuse au CERI-CNRS. Elle est l'auteur de *La Révolution silencieuse du Japon* (Calmann-Lévy, 1994) et de *Corée, au cœur de la nouvelle Asie* (Flammarion, 2002).

MÉMOIRE GAY & LESBIENNE

La déportation des homosexuels

Bibliothèque Part-Dieu CHRD

Assises 2005 24 au 26 mars

organisées à l'occasion du 60^e anniversaire de la libération des camps

édition Actes des Assises 2004 "Gays et lesbiennes en Chine", 10 e

Un amour à taire © Merlin Productions



jeudi 24 mars
Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD - 14 avenue Berthelot, Lyon 7)
à 18h30
Lancement officiel par Sabiha Ahmine, adjointe au Maire de Lyon, déléguée à l'intégration et aux droits des citoyens, Conseillère Régionale ; Isabelle Rivé, directrice du CHRD ; Michel Chomarat, Chargé de mission "Mémoire", Ville de Lyon

à 19h
L'ordre moral sous Vichy
Conférence de Marc Boninchi, maître de conférence, université Jean Moulin Lyon 3



vendredi 25 mars
Bibliothèque de la Part-Dieu
à 18h30
UN AMOUR À TAIRE
Projection suivie d'un débat avec Christian Faure, réalisateur et Pascal Fontanille, producteur.
Un film écrit par P. Fontanille et Samantha Mazeras, réalisé par Christian Faure (Merlin Productions, 103 mn) avec Jérémie Rénier, Louise Monot, Bruno Todeschini, Nicolas Gob, Charlotte de Turckheim, Michel Jonasz, Olivier Saladin.

Sara, Jean et Philippe ont entre vingt et trente ans en ce printemps 1942. Elle est juive. Ils sont homosexuels... En cette période d'occupation où toutes les règles sont abolies, ils sont tous les trois habités par le même désir impérieux : survivre. Survivre malgré leur "différence", survivre parce qu'à leur âge on ne peut ni renoncer ni s'arrêter... jusqu'au jour où Jean, accusé à tort d'être l'amant d'un officier de la Wehrmacht, est déporté par les nazis...

samedi 26 mars
Bibliothèque de la Part-Dieu
à 10h30
PARAGRAPHE 175
Projection du film de Rob Epstein et Jeffrey Friedman (1999), sur la déportation des homosexuels en Allemagne.
à 14h30
Mobilisations politiques autour de la mémoire des triangles roses et noirs
Conférence de Magali Boumaza, docteur en Sciences politiques, IEP de Strasbourg

à 16h
État de la recherche sur la persécution des homosexuels
Conférence d'Andreas Pretzel, Historien, membre du Centre Magnus Hirschfeld, Berlin

à 17h30
Clôture par Patrice Béghain, adjoint au Maire de Lyon, délégué à la Culture et au Patrimoine et Patrick Bazin, directeur de la Bibliothèque

Parmi tous les déportés, les homosexuels...



À la fin du XIX^e siècle, on légifère en matière de sexualité. En France, le crime de sodomie disparaît avec la Révolution et échappe au code Napoléon jusqu'aux lois de Pétain, en vigueur jusqu'en 1981. Le nouvel Empire allemand, dynamique et centralisateur, avait devancé la moralité victorienne en 1871 par l'adoption du code prussien, dont le paragraphe 175, punissait d'une peine de prison, pouvant aller jusqu'à

cinq ans, les rapports entre hommes. En Allemagne, des individus comme Ulrichs se sont battus contre ce paragraphe 175. Ce combat fut repris par Brand qui créa en 1891 le premier journal homosexuel, Der Eigene, et surtout par le célèbre docteur Magnus Hirschfeld. L'aube du XX^e siècle se caractérise par le développement du mouvement homosexuel. Le "Comité Humanitaire et Scientifique" (WHK) - la première organisation de défense des homosexuels - créé par Hirschfeld en 1897 regroupe 70 membres en 1900 et 5000 en 1910. On imprime alors 320 publications homosexuelles et Berlin possède en 1905 plus de 40 bars homosexuels.

Période contradictoire par ailleurs, où le monde homosexuel explose en dépit des arrestations au nom du paragraphe 175 (jusqu'à 300 par an). La presse reconnaît les nouveaux pervers, désignés d'une certaine manière par les travaux médicaux de Hirschfeld. Le gouvernement tentera même, en 1910, d'élargir le paragraphe 175 aux femmes. En 1915, Hirschfeld crée l'Institut des Sciences Sexuelles à Berlin. C'est aussi l'époque où le mouvement homosexuel reçoit le soutien des communistes allemands, l'URSS vient en effet d'abolir en 1917 toute législation anti-homosexuelle.

En mars 1933, débute des rafles d'homosexuels en Allemagne. Des chercheurs, des historiens ont exhumé des archives et des documents, et avancé des chiffres : selon le United States Holocaust Memorial de Washington, 90 000 à 100 000 homosexuels ont été arrêtés entre 1933 et 1945. 10 000 à 15 000 d'entre eux ont péri dans l'univers carcéral et concentrationnaire nazi. S'il est difficile de chiffrer le nombre de déportés homosexuels, il est en revanche possible d'appréhender les conditions de déportation. Le triangle porté par les homosexuels était le plus grand, le plus visible : un triangle équilatéral de 17 cm de côté. La hiérarchie concentrationnaire les place au plus bas de l'échelle sociale des camps, ce qui ne leur permet guère d'entretenir des relations d'entraide avec les autres déportés et d'améliorer ainsi leurs chances de survie telles que les décrit Michael Pollak dans l'expérience concentrationnaire. Victimes expiatoires toutes désignées puisque déjà mises au ban de la société non carcérale, les homosexuels sont, à l'instar des Tziganes, astreints aux travaux les plus durs et les plus dégradants.

En Alsace, les déportés homosexuels français au camp de Schirmeck ne portèrent pas le triangle rose, mais une barrette bleue. Entre 1940 et 1944, les homosexuels d'Alsace et de Moselle furent expulsés, torturés ou déportés par l'occupant nazi qui détenait des listes remises par la police française. En mai 1941, sur la base des fichiers de la police française, les Allemands organisent en Alsace-Moselle annexée la rafle des homosexuels. Plusieurs seront déportés aux camps de Schirmeck et du Struthof. À la Libération, la répression de l'homosexualité persiste dans le code pénal du gouvernement provisoire, ce qui exclut toute tentative de rendre publique la déportation homosexuelle. Aujourd'hui en France, une catégorie de déportés ne jouit pas de la même manière du statut "d'ancien déporté". Alors qu'en Europe, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique reconnaissent la déportation pour fait d'homosexualité (à Berlin et à Francfort, deux mémoriaux aux déportés homosexuels ont été édifiés), les autorités françaises ont du mal à reconnaître la déportation d'homosexuels dans les camps nazis. L'argument avancé par les associations d'anciens combattants est spécieux : "certes on a pu voir des homosexuels dans les camps, mais ils étaient, allemands, autrichiens, pas français". On assène l'exception nationale, comme si Hitler s'était soucié de connaître la nationalité des homosexuels déportés...

Magali Boumaza

